



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24/04/2023**

<p><b>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15</b></p> <p><b>Nombre de membres en exercice : 15</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers Présents : 13</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers représentés : 1</b></p> <p><b>Début de séance : 20h30</b></p> <p><b>Fin de séance : 21h20</b></p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le lundi 24 avril, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le lundi 17 avril 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p><b>Présents :</b></p> <p>Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Nicolas Métivier, Florence Collino, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Francis Meuterlos, Bénédicte Lavier.</p> <p><b>Excusés :</b> Hervé Lacroix, Marlène Benoit.</p> <p><b>Absent :</b></p> <p><b>Pouvoirs :</b> Marlène Benoit à Laurent Poncet</p> <p><b>Secrétaire :</b> Thierry Rolland</p>
--	--

**DECISION MODIFICATIVE BUDGET EAU**

CONVOCATION  
LE 17 04 2023

AFFICHAGE LE  
12 MAI 2023

M. le Maire indique que la nomenclature a changé en M4 concernant le budget eau.

Dès lors les sommes prévues au compte 6281 (70 000 €) doivent être remises au compte 62876 (Remboursement de frais au GFP de rattachement).

Il propose dès lors la modification budgétaire suivante :

6281	- 70 000 €
62876	+ 70 000€

***Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :***  
***- approuve la modification budgétaire ci-dessus mentionnée,***  
***- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.***

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

